



VILLE D'IGNY
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 JUILLET 2022

20h – SALLE DU CONSEIL

ORDRE DU JOUR

1. CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE DU CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION (CIG) POUR UNE MISSION DE SANTE ET DE SECURITE AU TRAVAIL
2. TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES DES CONSTRUCTIONS NOUVELLES A USAGE D'HABITATION : EXONERATION DE 2 ANS – LIMITATION
3. RUE SALVADOR ALLENDE : AUTORISATION DE VENDRE LES PARCELLES POUR PARTIE (AE 424, AE 24, AE 559) ET EN TOTALITE (558, 561, 563, 565, 567 ET LOT A 4)
4. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE COMPOSTEURS COLLECTIFS UTILISES EN DEHORS D'UN USAGE PERSONNEL
5. PROJET DE REVISION PARTIELLE DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) DU BASSIN VERSANT DE LA BIEVRE ET DE SON RAPPORT D'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE
6. RETRAIT DU PATRIMOINE COMMUNAL DE MATERIELS MUNICIPAUX POUR UNE MISE EN VENTE AUX ENCHERES
7. PROCEDURE DE CONSULTATION D'UN MARCHÉ DE PRESTATION DE SERVICE POUR L'INSTALLATION D'UNE CANTINE PROVISoire, DEPOT UN PERMIS DE CONSTRUIRE PRECAIRE ET AUTORISATIONS DE TRAVAUX
8. MODIFICATION DU PERIMETRE SCOLAIRE APPLICABLE A LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2022
9. MODIFICATION DES CRITERES D'ATTRIBUTION DES PLACES AU MULTI-ACCUEIL COLLECTIF ET FAMILIAL FRANCOISE DOLTO
10. CONVENTION RELATIVE A LA MISE EN PLACE DU PROJET EDUCATIF TERRITORIAL (PEDT)- PLAN MERCREDI POUR LA PERIODE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021 AU 31 AOUT 2025
11. Communications du Maire
 - Décision 2022- 43 : maintenance préventive des portes automatiques de la maison médicale sise 1 allée des Ruchères à Igny.
 - Décision 2022- 44 : abroge et remplace la décision n°2022-37 - convention d'occupation à titre gratuit d'une parcelle au profit de l'association Notre Dame de Chrétienté pour la mise à disposition d'un terrain situé chemin du Pré Monseigneur et avenue Jean Jaurès.
 - Décision 2022- 45 : contrat de maintenance d'un système de vidéo-protection.
 - Décision 2022- 46 : migration de l'hébergement de CONCERTO OPUS sur les serveurs de la CPS.
 - Décision 2022- 47 : souscription d'une ligne de trésorerie 2022-2023 (1 000 000 €).
 - Décision 2022- 48 : prestation musicale du groupe Groovebusters le samedi 25 juin 2022 dans le cadre de la fête de la musique à Igny.

12. Questions Diverses

13. Information

La natation scolaire

Le Maire
Francisque VIGOURDUX

